Page: 1/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.05.2018 Rev. Index: 25 Date de révision: 07.05.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit hth™ BORKLER GEL

Code du produit 10610 hth

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs Catégorie du produit PC0 Autre

Emploi de la substance / de la préparation

Détartreur

Nettoyage de surface

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Producteur/fournisseur:

Arch Water Products France désormais au sein de LONZA SPECIALTY INGREDIENTS BP 219 - 37402 Amboise Cedex - FRANCE phone : +33 (0)2 47 23 43 00 fax : +33 (0)2 47 23 12 21

framsds-reach.france.euwater@lonza.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

(suite page 2)

Page: 2/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.05.2018 Rev. Index: 25 Date de révision: 07.05.2018

Nom du produit hth™ BORKLER GEL

Europe >>> NCEC - Tel. +44 (0)1235 239 670 (suite de la page 1)

France - INRS - Numéro ORFILA: 01 45 42 59 59

Suisse - Pour tout renseignement d'ordre médical, numéro d'urgence du Tox Info Suisse "145" (+41 44 251 51 51).

Africa & Middle East >>> NCEC - Tel. +44 (0)1235 239 671

N.AMERICA 780 2970}

>>> ACEAN (Arch Chemicals Emergency Action Network) - Tel. +1 423

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Acute Tox. 4 H312 Nocif par contact cutané.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-butoxyéthanol

acide phosphorique acide benzènesulfonique, dérivés alkyles enC10-16

acide chlorhydrique

Mentions de danger

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants. P102 Lire l'étiquette avant utilisation. P103

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

(suite page 3)

Page: 3/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.05.2018 Rev. Index: 25 Date de révision: 07.05.2018

Nom du produit hth™ BORKLER GEL

(suite de la page 2) P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement P280

de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou

se doucherl

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la P304+P340

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial

conformément aux prescriptions légales.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

Composants dangereux: CAS: 111-76-2 10-<25% 2-butoxyéthanol Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312;
 Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye EINECS: 203-905-0 Reg.nr.: 01-2119475108-36-XXXX Irrit. 2, H319 CAS: 7664-38-2 EINECS: 231-633-2 10-<25% acide phosphorique Skin Corr. 1B, H314 Reg.nr.: 01-2119485924-24-XXXX CAS: 7647-01-0 2.5-<10% acide chlorhydrique EINECS: 231-595-7 🤣 Skin Corr. 1B, H314; 🔱 STOT SE 3, H335 Reg.nr.: 01-2119484862-27-XXXX CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2 Reg.nr.: 01-2119450011-60-XXXX (2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des 0.1 - < 2.5%dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail CAS: 68584-22-5 acide benzènesulfonique, dérivés alkyles 0,1-<2,5% Reg.nr.: 01-2119492632-34-XXXX enC10-16 Skin Corr. 1A, H314;
 Acute Tox. 4, H302 (suite page 4)

Page: 4/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.05.2018 Rev. Index: 25 Date de révision: 07.05.2018

Nom du produit hth™ BORKLER GEL

(suite de la page 3)

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales :

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

après inhalation : Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si necessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau :

Rincer à l'eau chaude

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (15) et consulter un médecin.

après ingestion:

Consulter immédiatement un médecin.

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Jet d'eau

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Gaz hydrochľoríque (HCI)

Formation de gaz toxiqués en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire. Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer

(suite page 5)

Page: 5/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.05.2018 Rev. Index: 25 Date de révision: 07.05.2018

Nom du produit hth™ BORKLER GEL

(suite de la page 4)

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine

Indications concernant le stockage commun : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :			
CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol			
VME (France)	Valeur momentanée: 246 mg/m³, 50 ppm Valeur à long terme: 49 mg/m³, 10 ppm Risque de pénétration percutanée		
IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 246 mg/m³, 50 ppm Valeur à long terme: 98 mg/m³, 20 ppm Peau		
CAS: 7664-38-2 acide phosphorique			
VME (France)	Valeur momentanée: 2 mg/m³, 0,5 ppm Valeur à long terme: 1 mg/m³, 0,2 ppm		

(suite page 6)

Page: 6/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.05.2018 Rev. Index: 25 Date de révision: 07.05.2018

Nom du produit hth™ BORKLER GEL

	(suite de la page 5)		
IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 2 mg/m³ Valeur à long terme: 1 mg/m³		
	Valeur à long terme: 1 mg/m³		
CAS: 7647-01-0 acide chlorhydrique			
VME (France)	Valeur momentanée: 7,6 mg/m³, 5 ppm		
IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 15 mg/m³, 10 ppm Valeur à long terme: 8 mg/m³, 5 ppm		
, ,	Valeur à long terme: 8 mg/m³, 5 ppm		
CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol			
VME (France)	Valeur à long terme: 308 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée		
, , ,	risque de pénétration percutanée		
IOELV (Union Européenne)	Valeur à long terme: 308 mg/m³, 50 ppm		
,	Peau		

Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains :

Gants en néoprène



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la

A cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et

de la dégradation.

Matériau des gants

Gants en néoprène

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux :



Lunettes de protection hermétiques.

(suite page 7)

Page: 7/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.05.2018 Rev. Index: 25 Date de révision: 07.05.2018

Nom du produit hth™ BORKLER GEL

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme:

Couleur:

Odeur:

Seuil olfactif:

valeur du pH à 20 ℃:

Modification d'état

Point de fusion : Point d'ébullition :

Point éclair: Inflammabilité (solide, gazeux) :

Température d'inflammation :

Température de décomposition :

Auto-imflammation: Danger d'explosion :

Limites d'explosion:

inférieure : supérieure :

Pression de vapeur à 20 ℃:

Densité à 20 ℃: Densité relative. Densité de vapeur: Vitesse d'évaporation.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Viscosité: dynamique: cinématique :

Teneur en solvants : solvants organiques

Teneur en substances solides :

pâteux

blanchâtre sucrée

Non déterminé.

<0

non déterminé 171 ℃

non applicable

Non applicable.

240 ℃

Non déterminé.

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Le produit n'est pas explosif.

1,1 Vol %

10,6 Vol %

1,2 hPa

1,08 g/cm³ Non déterminé. Non déterminé.

Non déterminé.

entièrement miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

Non déterminé. Non déterminé.

24.4 %

32.2 %

(suite page 8)

Page: 8/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.05.2018 Rev. Index: 25 Date de révision: 07.05.2018

Nom du produit hth™ BORKLER GEL

9.2 Autres informations

(suite de la page 7) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

gaz/vapeurs toxiques Gaz hydrochlorique (HCI)

Acide phosphorique

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Nocif par contact cutané

	Noon par contact cutane.			
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :				
CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol				
Oral	LD50	1480 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	400 mg/kg (rab)		
CAS: 7631-86-9 dioxyde de silicium, prepare par voiechimique				
Oral	LD50	10000 mg/kg (rat)		
CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol				
Oral	LD50	5135 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	9500 mg/kg (rat)		

Effet primaire d'irritation :

de la peau :

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

des yeux :

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)

Page: 9/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.05.2018 Rev. Index: 25 Date de révision: 07.05.2018

Nom du produit hth™ BORKLER GEL

(suite de la page 8)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques :

Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué où en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés :

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé :

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA UN1760

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

IMDG, IATA

1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION, ACIDE

CHLORHYDRIQUE)

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (PHOSPHORIC

ACID, SOLUTION, HYDROCHLORIC ACID)

(suité page 10)

Page: 10/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.05.2018 Date de révision: 07.05.2018 Rev. Index: 25

Nom du produit hth™ BORKLER GEL

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

(suite de la page 9)

ADR



Classe 8 (C1) Matières corrosives. Étiquette

IMDG, IATA



Class 8 Matières corrosives. Label

14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDĠ, IATA

14.5 Dangers pour l'environnement:

Non Polluant marin :

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur

Indice Kemler: 80 F-A,S-B No EMS:

Segregation groups Acids Stowage Category

Stowage Code 14.7 Transport en vrac conformément à

l'annexe II de la convention Marpol et au

recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport :

1L Quantités limitées (LQ)

Quantités exceptées (ÉQ) Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

500 ml

Limited quantities (LQ) 1L

Excepted quantities (EQ) Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500

UN 1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION, ACIDE "Règlement type" de l'ONU:

CHLORHYDRIQUE), 8, II

Attention: Matières corrosives.

SW2 Clear of living quarters.

(suite page 11)

Page: 11/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.05.2018 Rev. Index: 25 Date de révision: 07.05.2018

Nom du produit hth™ BORKLER GEL

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I acide chlorhydrique RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Prescriptions nationales:

Directives techniques air :

Classe	Part en %
NK	24.4

Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction Rubrique(s) ICPE : Non Classé 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Informations relatives au Règlement Détergents 648/2004/CE

Ce produit n'est pas un détergent

Contient parmi d'autres constituants (à moins de 5%)

- agents de surface non ioniques
- agents de surface anioniques
- părfums
- alcool benzylique

Acronymes et abréviations:

RID: Réglement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

(suite page 12)

Page: 12/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.05.2018 Date de révision: 07.05.2018 Rev. Index: 25

Nom du produit hth™ BORKLER GEL

(suite de la page 11)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3